

Code d'éthique des membres Aux bonheurs des aînés Lanaudière

Qu'est-ce qu'un code d'éthique?

Un code d'éthique est un ensemble de règlements et de pratiques que chaque membre doit respecter afin de participer aux activités d'Aux bonheurs des aînés Lanaudière (ABDA), de profiter de ses services et d'assurer le bien-être de tous. Ces règlements s'appliquent non seulement au local d'ABDA, mais aussi lors des activités extérieures organisées par ABDA et lorsqu'un membre profite d'un service d'ABDA (appels d'amitié, transport-accompagnement, etc.). **Le non-respect de ce code d'éthique pourra entraîner le refus d'accès au local d'ABDA ainsi qu'à ses services.**

Engagements généraux des membres d'ABDA

Chaque membre d'ABDA s'engage à :

- Entretenir la propreté du local (ramasser ses déchets, laver sa vaisselle, etc.)
- Ne pas apporter de drogue ou d'alcool au local et être sobre en se présentant au local ou à toute activité organisée par ABDA (transport-accompagnement, sortie de vélo, entraînement au parc, conférences, activité extérieure, etc.) *Sauf lorsqu'explicitement permis pour une activité précise.*
- Porter une tenue vestimentaire adéquate.
- Respecter le local et les objets prêtés par ABDA (jeux de société, casse-têtes, table de billard, etc.)
- Ne pas apporter d'armes au local (y compris les armes blanches.)
- S'inscrire aux activités qui requièrent une inscription et avertir ABDA dans le cas d'une annulation afin de permettre à une personne en liste d'attente de participer.
- Demeurer soucieux des fragilités des autres membres durant les activités (activités physiques, club de marche, groupe de discussion, etc.) et être solidaire et soucieux d'entraider les membres moins autonomes que soi.
- Respecter l'ensemble des mesures sanitaires en vigueur (laver ses mains à l'arrivée, inscrire son nom au registre, porter le masque lors des déplacements dans le local, respecter la distanciation, etc.) et les consignes transmises par les animatrices.
- Assurer la confidentialité des échanges tenues au local lors d'une activité formelle ou d'un café.

Engagements concernant la violence physique et verbale

Chaque membre d'ABDA s'engage à :

- Adopter une attitude respectueuse envers les autres membres, les bénévoles et les employées.
- Ne pas utiliser des propos sexistes, racistes, homophobes, grossophobes ou offensants de quelque autre façon (incluant les « blagues » ou « taquineries. »)
- Ne pas effectuer de gestes insultants ou déplacés et ne pas faire usage de violence physique envers les autres membres, les bénévoles et les employées.
- Ne pas discriminer, harceler, intimider, dénigrer, injurier ou menacer par ses gestes et ses paroles les autres membres, les bénévoles et les employées, en présence au local ou sur les médias sociaux.
- Nommer rapidement les problèmes rencontrés afin que l'équipe puisse faire les corrections nécessaires et adapter ses activités aux besoins réels des membres.

Nom du membre : _____

Date : _____

Signature du membre : _____

Formulaire d'adhésion (Carte de membre) Aux bonheurs des aînés Lanaudière

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : (AAAA/mois/jour) _____

Adresse postale : _____ Appartement : _____

Numéro de téléphone : _____

- Crabtree
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Liguori
- Saint-Paul
- Saint-Thomas
- Village Saint-Pierre

Courriel : _____

- Je désire être membre d'Aux bonheurs des aînés Lanaudière et participer aux activités et recevoir les services de l'organisme et en conséquence, je paie une cotisation annuelle de 25\$ (du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.)

Je désire recevoir le bulletin Le P'tit bonheur

- Par courriel
- Par la poste

Je comprends que ma cotisation annuelle ne couvre pas la totalité des frais des activités et des services que je recevrai. Les gouvernements du Québec et du Canada, les municipalités et diverses fondations privées financent en partie l'organisme. Cependant, je peux faire une contribution volontaire complémentaire en fonction de mes revenus et des activités et services que j'utiliserai au courant de l'année.

Je désire faire un don complémentaire. Pour tout don de 20\$ et plus, je recevrai un reçu pour fins d'impôts.

- 20\$
- 50\$
- 100\$
- Autre : _____ \$